

La sécurité, c'est aussi savoir intervenir en cas d'accident.

Si, malgré tous nos conseils, un accident survient, voici par ordre chronologique les mesures à prendre.

- 1** Interdisez l'accès pour prévenir un autre accident.
- 2** Pour éviter d'être vous-mêmes électrisés/électrocutés, ne touchez pas les personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique.
- 3** Alertez en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).

N'oubliez pas :
ne touchez pas les pylônes,
ni les câbles, même tombés
au sol.

Électricité Prudence

Gardons nos distances



Ret Enedis, Doc555 - Conception Réalisation: Mistigri Communication - Juillet 2016

Pour toute information complémentaire,
consultez electricite-prudence.fr
ou rendez-vous sur enedis.fr et rte-france.com

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Rte
Réseau de transport d'électricité

Avec vous, agissons pour éviter les risques électriques !

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Rte
Réseau de transport d'électricité